Lucien POIROT
Association des Usagers du Port de Plaisance
Place Auguste Contamine
50550 – SAINT VAAST la Hougue
auppsv50@gmail.com

Monsieur le Président
Commission d'Accès aux Documents Administratifs
35, rue Saint-Dominique
75700 – PARIS 07 SP

Lettre recommandée avec AR

Saint Vaast la Hougue, le 2 Octobre 2017

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de saisir votre commission d'une demande d'avis sur la non réponse de :

- Monsieur le Président Directeur Général de la Société Publique Locale de la Manche (SPL), Maison du Département, route de Candol, St Lo (50000)

à ma demande de communication des documents suivants :

<u>au titre des années 2014, 2015 et 2016 pour la SPL :</u>

- copie intégrale des liasses fiscales et leurs annexes
- copie intégrale de l'original des budgets
- copie des comptes rendus produits à l'autorité délégante en application de l'article L1444-3 du CGCT (code général des collectivités territoriales)

<u>au titre des années 2014, 2015 et 2016 pour le port de Saint Vaast la Hougue</u> :

- copie intégrale de l'original des budgets,
- copie intégrale des comptes annuels,

Vous trouverez en pièces jointes, la copie de ma demande initiale en date du 26 Juin 2017

Ayant reçu le 10 Juillet 2017 une partie seulement des pièces demandées, une lettre de rappel, également en pièce jointe, a été adressée au Président Directeur Général de la SPL le 19 Août 2017 pour lui demander de m'adresser, sous un mois, les pièces restantes.

A ce jour, je n'ai pas obtenu de réponse.

Vous trouverez également, en pièce jointe, la lettre destinée au Président du Conseil Département faisant état des dysfonctionnements constatés du Conseil Portuaire de St Vaast la Hougue

Dans l'attente de l'avis de votre commission, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération

Lucien POIROT
Président AUPPSV
Membre du Conseil Portuaire St Vaast